

525, rue Louvain Est Montréal (Québec) H2M 1A1 Téléphone : (514) 596-5194 christroi@csdm.qc.ca

ÉCOLE PRIMAIRE CHRIST-ROI

Conseil d'établissement #1 Ordre du jour 11 octobre 2022

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue :

Accueil des nouveaux membres et tour de table de présentations

Heure de l'ouverture de l'assemblée : 19h14

Nombre de parents présents : 6 (Julie, Karine, Matthieu, Amélie, Isabelle, Valérie)

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Valérie Elliott, est désignée par l'Assemblée afin d'agir comme secrétaire pour la rencontre de ce soir.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Isabelle Demers.

Proposée par : Marc Benoit

Appuyée par : Matthieu St-Pierre Poulin

Adoptée :

4. Lecture et adoption du PV du 13 juin 2022

La lecture du P.V. du 13 juin 2022 est effectuée par Isabelle Demers.

Proposée par : Marc Benoit Appuyée par : Isabelle Demers

Adoptée :

5. Suivis au P.V

Christian Chartier mentionne que tous les postes de l'école sont comblés à ce jour. Le sondage trottibus sera envoyé à nouveau aux parents à l'automne 2022 dans le but d'effectuer le projet pilot au printemps 2023.

6. Questions du public :

Isabelle Demers fera un petit rappel auprès des parents sur le fait qu'ils peuvent venir assister aux rencontres du comité d'établissement.

7. Comités de parents : Karine

La première rencontre du 13 septembre 2022 a été ajournée car le quorum n'était pas atteint.

La rencontre a été reportée au 20 septembre et avait pour but de revoir l'offre d'emploi du protecteur de l'élève. Plusieurs questionnements ont été soulevés sur les qualifications



525, rue Louvain Est Montréal (Québec) H2M 1A1 Téléphone: (514) 596-5194

requises pour être protecteur de l'élève. En bref, les qualifications demandées semblent être trop nombreuses et exigeantes.

La rencontre du 4 octobre avait pour but d'évaluer les candidatures, mais comme aucune n'a été déposée à la suite du premier affichage, la rencontre a été annulée. L'offre d'emploi est donc maintenant en deuxième affichage.

La prochaine rencontre est prévue pour le 18 octobre et aura comme objectif l'analyse des candidatures recueillies lors du deuxième affichage.

Isabelle Demers, rappelle qu'il sera nécessaire d'avoir un substitut pour remplacer Karine Boily lorsqu'il sera impossible pour elle d'assister aux rencontres du comité de parents. Julie Ménard se porte volontaire pour être substitut. Les autres membres du conseil d'établissement mentionnent qu'ils pourraient remplacer Julie Ménard si nécessaire.

8. Présentation des dates des CÉ:

Mardi	1^{er}	novemb	re		
2022					
Mardi 6 déc. 2022					
Mardi 24 janv 2023					
Mardi 7 mars 2023					
Mardi 4 avril 2023					
Mardi 2 mai 2023					
Mardi 18h30	6 jui	n 2023	à		

L'heure des rencontres est fixée à 19h. Les rencontres seront en présence à moins de consignes contraires.

Mme Ingrid et Mme Safia, parents d'élèves à l'école Christ Roi et anciens membres substituts du CÉ, seront approchées par Christian afin de sonder leur intérêt à être à nouveau membres substituts au sein du CÉ cette année.

9. Règle de fonctionnement (régie interne), calendrier des rencontres, rôles et responsabilités

9.1 : Élection président du CÉ : Karine Demers souhaite assumer le poste de présidente pour une dernière année.

Proposée par : Amélie Lafortune Appuyée par : Karine Boily

Adoptée :

9.2 : Élection du vice-président : Matthieu St-Pierre-Poulin

Proposée par : Isabelle Demers Appuyée par : Julie Ménard



525, rue Louvain Est Montréal (Québec) H2M 1A1 Téléphone : (514) 596-5194 christroi@csdm.qc.ca

Adoptée :

9.3 : Régie interne du CÉ :

Des idées ont été proposées pour faciliter l'accessibilité des parents aux membres du comité d'établissement : une publication décrivant le rôle du CÉ et présentant ses membres pourrait paraître dans la prochaine édition de l'info-parents, cette même publication pourrait être déposée sur la page facebook de l'école et une affiche présentant les membres du CÉ pourrait être affichée à l'entrée du service de garde avec une boîte permettant de recueillir les questions des parents.

Il est demandé aux membres du CÉ de lire le document sur les responsabilités des membres d'un CÉ, pour la prochaine réunion du mardi 1^{er} novembre, un suivi sera effectué à ce moment.

Il est aussi demandé à Valérie Elliott et Julie Ménard, nouveaux membres au CÉ, de suivre la formation obligatoire sur le comité d'établissement.

9.4 Calendrier rotatif de la tâche de secrétariat

Mardi	16	er n	ovembre		
2022 : Karine Boily					
Mardi	6	déc.	2022 :		
Matthieu		9	St-Pierre-		
Poulin					
Mardi	24	janv	/ 2023 :		
Isabelle Demers					
Mardi 7 mars 2023 :					
Julie Ménard					
Mardi	4	avril	2023 :		
Amélie Lafortune					
Mardi	2	mai	2023 :		
Valérie Elliott					
Mardi	6	juin	2023 à		
18h30 : Amélie					
Lafortune					

Il est mentionné que si le secrétaire devait s'absenter, ce serait la responsabilité de celui-ci de se trouver un remplaçant.

10. Consultation PTRDI: carte interactive

Présentation par Christian Chartier : Capacité des locaux : 552 élèves

Élèves résidants : 23 classes, 401 élèves

Prévisions 2024-2025 et 2025-2026 : 22 ou 23 classes

Le nouveau gymnase est utilisé par les scouts le samedi matin et deux soirs semaine.



525, rue Louvain Est Montréal (Québec) H2M 1A1 Téléphone : (514) 596-5194 christroi@csdm.gc.ca

Sur le document PTRDI que le CÉ doit approuver, les classes AMPLI sont manquantes. De plus, la capacité d'accueil et les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan sont erronées. Christian Chartier demandera que les corrections soient effectuées avant approbation.

Lors de ce point, Christian Chartier mentionne aussi que le plancher de la classe de Mme Wenda a été refait cet été à la suite d'un dégât d'eau.

De plus, il précise que tous les planchers seront refaits dans l'ancienne partie de l'école (8 classes) ainsi que la repeinte des murs.

11. Retour sur l'AG et la réunion de parents du 15 septembre

Mme Sheila mentionne, au nom de ses collègues, qu'il était long d'attendre jusqu'à 20h pour les enseignants du deuxième cycle.

Amélie Lafortune mentionne, au nom des parents, qu'il y a potentiellement eu moins de participation à l'AG étant donné que celle-ci débutait à 19h et que certaines réunions de parents débutaient seulement à 20h (pour le deuxième cycle).

Isabelle Demers mentionne qu'un parent qui a deux enfants dans le même cycle a peut-être eu à choisir entre les deux réunions, ce qui est déplorable.

La formule liée aux rencontres de parents et à l'AG sera à rediscuter lors d'une prochaine réunion du CÉ et de nouvelles combinaisons pourraient être tentées.

12. Approbation

a. Sorties éducatives variées : voir document de Christian Chartier

Proposée par : Matthieu St-Pierre-Poulin

Appuyée par : Valérie Mailloux

13. Présentation du projet éducatif (ligne du temps)

Voir document de Christian Chartier

Pour le projet éducatif un sondage sera envoyé aux parents avant Noël. Après Noël, le comité de pilotage du projet éducatif se réunira afin de discuter des orientations du projet et d'établir les cibles et les moyens.

14. Budget (surplus /déficits 2021-2022)

Voir document Christian Chartier

En bref, pour le budget 2021-2022 un surplus de 60 212\$ a été enregistré et est attribuable au fait que l'école a été identifiée comme une école défavorisée (cote de 8/10) en cours d'année. Ce surplus a servi à éponger le déficit des autres écoles déficitaires.

15. Service de garde

Informations variées:

Le retour des clubs est très apprécié des enfants. La planification des clubs est déjà commencée pour janvier 2023.



525, rue Louvain Est Montréal (Québec) H2M 1A1 Téléphone : (514) 596-5194 christroi@csdm.gc.ca

Une nouvelle mesure a été instaurée par le ministère : on peut maintenant être régulier à 1 jour/semaine.

275 réguliers au service de garde cette année, ce qui démontre la santé du service de garde.

Règlementation du service de garde : celle-ci sera déposée sur le site web de l'école.

Le prix est maintenant fixé à 8.95\$ donc il y a une augmentation par rapport à l'année dernière. Les prix présentés dans le document de règlementation sont les prix pour les enfants qui viennent sporadiquement. Pour les enfants qui visitent le service de garde sporadiquement le prix demandé est de 3\$/heure.

Le respect des prix est nécessaire à l'auto-financement du service de garde.

Le dépliant sur la règlementation sera remis à tous les parents via le sanc à lunch des enfants. Étant donné un problème de mise en page, l'approbation de la règlementation du service de garde sera effectuée par courriel plus tard cette semaine par les membres du CÉ.

<u>Tarification des journées pédagogiques</u>: voir document de Marc Benoit. Pour les frais de garde lors d'une journée pédagogique, le tarif de 12\$ serait maintenant nécessaire pour s'auto-financer. Les autobus jaunes coûtent maintenant le double par rapport à l'année dernière, ce qui augmente le coût des sorties. Il y a donc plusieurs sorties au coût de 45\$. Isabelle Demers propose de faire un libellé sur la feuille des sorties pédagogiques pour justifier la hausse des prix. Valérie Elliott appuie la tarification des journées pédagogiques.

16. Fondation

- a. Campagnes Équiterre : se termine le 21 octobre
- b. Chandail Christ Roi sera mis en vente à l'automne 2022

17. Ouverture de l'agrandissement (date)

La date de l'ouverture de l'agrandissement sera vendredi le 18 novembre de 15h à 17h

18. Déclaration d'intérêts pour les membres du CÉ

Il est demandé à chaque membre du CÉ de signer la déclaration d'intérêts

19. Varia

Annie a eu une promotion dans une école aux adultes. Elle est présentement en essai et elle a jusqu'au 22 novembre 2022 pour revenir sur sa décision. C'est Wassila qui la remplace pour les 25 prochains jours.

Levée de l'assemblée à 21h35.

Proposée par : Isabelle Demers Appuyée par : Marc Benoit